

Jean Asselborn

Ministre des Affaires étrangères et européennes
Ministre de l'Immigration et de l'Asile



© SIP/Yves Kortum

Jean Asselborn est né le 27 avril 1949 à Steinfort.

Études et formations

Après avoir quitté l'école à l'âge de 18 ans, Jean Asselborn reprend ses études en 1976 en suivant des cours du soir. Il obtient le diplôme de fin d'études secondaires la même année à l'Athénée de Luxembourg.

En octobre 1981, Jean Asselborn obtient une maîtrise de droit judiciaire privé à l'université Nancy II.

Fonctions gouvernementales

À l'issue des élections législatives du 13 juin 2004, Jean Asselborn fait son entrée au gouvernement comme Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration en date du 31 juillet 2004.

Lors de la reconduction du gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) issu des élections législatives du 7 juin 2009, Jean Asselborn garde les fonctions de Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères en date du 23 juillet 2009.

En octobre 2012, sous son impulsion, le Luxembourg est élu pour la première fois à un siège non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies pour les années 2013 et 2014.

À la suite des élections législatives du 20 octobre 2013, Jean Asselborn est nommé ministre des Affaires étrangères et eu-

ropéennes, ministre de l'Immigration et de l'Asile en date du 4 décembre 2013 dans le gouvernement de coalition entre le Parti démocratique (DP), le LSAP et Les Verts (déi gréng).

Consécutivement aux élections législatives du 14 octobre 2018, Jean Asselborn est nommé ministre des Affaires étrangères et européennes, ministre de l'Immigration et de l'Asile en date du 5 décembre 2018 dans le gouvernement de coalition entre le DP, le LSAP et déi gréng.

Depuis juillet 2004, Jean Asselborn représente le gouvernement luxembourgeois au Conseil des ministres de l'Union européenne dans les formations « Affaires étrangères » et « Affaires générales ». Actuellement, Jean Asselborn est le doyen en termes d'ancienneté des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne.

Autres fonctions politiques

Membre du LSAP depuis 1972, Jean Asselborn est bourgmestre de la commune de Steinfort de 1982 à 2004.

Au niveau national, Jean Asselborn est élu pour la première fois à la Chambre des députés sur la liste du LSAP dans la circonscription Sud en 1984 et y siège jusqu'en 2004. Il est président du groupe parlementaire du LSAP de 1989 à 1997 et vice-président de la Chambre des députés de 1999 à 2004.

Jean Asselborn est également président du LSAP de 1997 à 2004.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Parallèlement à son mandat à la Chambre des députés, Jean Asselborn est membre du Comité des régions de 1999 à 2004.

Par ailleurs, il assure la fonction de vice-président du Parti socialiste européen de 2000 à 2004.

Activités professionnelles

En 1967, Jean Asselborn débute sa carrière professionnelle dans un laboratoire de la société Uniroyal. C'est à cette époque qu'il s'implique activement dans le mouvement syndical et est élu représentant de la section des jeunes de la Fédération des travailleurs luxembourgeois (Lëtzebuerger Aarbechterverband), précurseur de l'actuel syndicat OGBL.

En 1968, Jean Asselborn devient fonctionnaire de l'administration communale de la Ville de Luxembourg, mais il revient à Steinfeld dès 1969 pour y occuper également un poste de fonctionnaire.

Après avoir obtenu son diplôme de fin d'études secondaires, Jean Asselborn devient administrateur de l'Hôpital intercommunal de Steinfeld en 1976, poste qu'il occupe jusqu'en 2004.

Distinctions honorifiques

En décembre 2010, Jean Asselborn se voit décerner la Grand-Croix de l'ordre du Mérite (Großkreuz des Verdienstordens) de la République fédérale d'Allemagne.

En octobre 2013, il est promu commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur de la République française.

www.gouvernement.lu

